

Le Journal de Boissettes

Le Journal d'Informations Municipales - OCTOBRE 2024
www.boissettes.fr / Courriel : mairie@boissettes.fr

N° 125

Photo Yves Courtaux



Photo Yves Courtaux



Directeur de la publication : M le Maire Thierry SEGURA

Comité de rédaction : Pascale BACQUET, Marie CORNET-VERNET, Oriane PODEVIN

Impression et mise en page : Imprilith

Parution 3 fois par an : février, juin et octobre - 260 exemplaires

Distribution par l'équipe municipale

Mairie : 3 place de Verdun - 77350 Boissettes - Tél. : 01 64 37 83 05



Chères Boissettaises, chers Boissettais,

Tout comme l'été avec le concours de pétanque, la traversée des véhicules insolites et le cinéma en plein air, la rentrée de notre village a été très active !

Fête champêtre, le 15 septembre

Le 18 septembre et pour la 1^{ère} fois de son histoire, le festival « les Affolantes » né à Melun, s'est délocalisé et a choisi Boissettes pour cela. Le parc du château a accueilli une pièce de commedia dell'arte et du jazz manouche. La fête s'est prolongée tard dans la nuit pour le plus grand bonheur de tous. Merci à la famille LAMARRE d'avoir gracieusement mis à disposition, son magnifique parc.

Le 29 septembre, la Rando du Val de Seine a, elle-aussi, choisi de passer par notre village au cours de son parcours de découverte du patrimoine des bords de Seine.

Boissettes, village actif grâce à ses associations et leurs bénévoles qui, lors de chacun de ces événements se mobilisent pour l'intérêt général. Bravo et merci à eux !

Conformément à nos engagements, la mise en place de trois plateaux surélevés avenue du Général de Gaulle, durant l'été,

permet l'apaisement de la circulation et la sécurisation des piétons et cyclistes à cette entrée du village.

En octobre, nous remplacerons les deux points d'apports volontaires de verre de la rue du Mont aux lièvres par une borne enterrée plus esthétique, de plus grande capacité et moins bruyante lors des dépôts.

La fin du mois d'octobre verra également le changement des canalisations d'eau potable de la rue des Uzelles. Nouveaux tuyaux et raccords = moins de fuite d'eau = protection de cette ressource importante.

Tout au long de ce dernier trimestre, j'espère vous retrouver avec nos associations, pour la chasse aux bonbons d'Halloween et la soirée Beaujolais organisées par l'ABSL, la commémoration du 11 novembre, les concerts de « Boissettes en scène » et bien d'autres événements que vous retrouverez dans l'agenda de cette édition du Journal de Boissettes.

A bientôt !

Prenez soin de vous et de vos proches.

Thierry SEGURA

Sommaire

Agenda.....	page 2
Interview de Matthieu Rousselin	page 3
Reconstruction du village d'enfants et d'adolescents	page 3
Informations communales	pages 4, 5, 6
Histoire de Boissettes	page 7
Partenaires territoriaux	page 8
Informations utiles	page 9
Vie associative.....	pages 10, 11
Le guide des professionnels	page 12
Quiz.....	page 12
État civil.....	page 12
Bloc-notes	page 12

AGENDA

- Dimanche 27 octobre Passage à l'heure d'hiver
- Jeudi 31 octobre Chasse aux bonbons/Halloween
- Les 8, 9 et 10 novembre Salon de la gastronomie Le Mée sur Seine
- Lundi 11 novembre Commémoration du 11 novembre : Place Verdun 11h
- Samedi 23 novembre Soirée Beaujolais/ABSL
- Le 23 novembre et le 14 décembre Concerts/Boissettes en scène
- Samedi 7 décembre Portes-Ouvertes SMITOM Réau
- Dimanche 5 janvier 2025 Vœux de M le Maire

• Interview de Matthieu Rousselin

Bonjour M Rousselin, vous êtes directeur de l'école Les Fontaines à Boissise la Bertrand depuis la rentrée 2023 ; école où sont scolarisés 46 petits Boissettais dans le cadre du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI)

Pouvez-vous vous présenter aux Boissettais ?

J'ai 41 ans ; je suis né à Melun et j'ai été scolarisé au Mée sur Seine. Après un cursus universitaire STAPS, j'ai réussi le concours de professeur des écoles. Je commence ma 18^{ème} année scolaire. J'ai exercé dix ans en élémentaire, cinq ans en maternelle et une année comme formateur auprès de jeunes enseignants. Devenir directeur était une expérience professionnelle que je souhaitais mener. Je connais bien la circonscription du Mée sur Seine, j'ai un bon réseau qui aide à la résolution de problèmes et mes collègues m'ont conforté dans cette idée, me trouvant percutant dans l'élaboration de projets.

Quel bilan faites-vous de cette année scolaire 2023-2024 ?

Cette année a été intense comme le sera celle qui commence. La cour de récréation a été réaménagée pour en faire un vrai espace pour jouer : corde à sauter, tennis de table...

Avec l'aide du Conseil des aînés, nous avons poursuivi le projet potager/jardinage.

Une Aire Terrestre Educative (ATE) a été aménagée (cf Le Journal de Boissettes juin 2024.) Nous avons obtenu la labellisation E3D, qui est un label écologique.

Quels sont vos projets pour l'année qui commence ?

Afin de réduire le nombre de voitures devant l'école, je propose d'organiser un pédibus dans le village de Boissise. Je souhaite mobiliser les parents.

Nous allons accueillir, dans l'école, une jeune personne de 18 ans dans le cadre du service civique et cela pour une année. Elle aura pour mission d'aider aux activités, au choix d'un livre, ou de gérer un nouveau pôle d'activités dans la cour.

Enfin, il nous faut entretenir l'ATE et l'améliorer. Comme l'an passé, je solliciterai les parents.



Reconstruction du village d'enfants et d'adolescents

Après la livraison des maisons au printemps dernier, l'emménagement des enfants et des équipes a certainement été la plus belle et la plus importante des étapes du projet de reconstruction du Village. Les retours des habitants, petits comme plus grands, sont très positifs : les maisons et leur environnement, où de beaux arbres ont pu être préservés par le chantier, sont très appréciés et ont permis à tous de passer un bel été.

Immédiatement après cet emménagement, l'opération de retrait de sept des neuf maisons modulaires a été lancée, ainsi que la remise en état du terrain. Quatre des modulaires ont été installés dans un Village d'Essonne, lui aussi en cours de reconstruction.

A partir du mois d'août, la seconde phase de construction a pu commencer. Elle concerne cette fois les bâtiments communs du Village : accueil et bureaux des équipes de cadres et support,

salles d'activités, espaces de stockage et techniques, mais aussi accueil parents-enfants et appartement de semi-autonomie pour adolescents en préparation à la sortie.

Après les travaux de voirie et de gros œuvre courant août et septembre, la pose des panneaux bois a commencé fin septembre, et s'achèvera par l'étape du clos couvert en octobre. Les travaux intérieurs suivront pendant l'hiver, et la livraison de cette partie du Village est prévue pour mars.

A cette date, les équipes administratives et d'encadrement pourront emménager à leur tour dans leurs locaux définitifs. Il sera temps alors de procéder à l'enlèvement des deux derniers modulaires, et de terminer l'opération de construction par la mise en place du parking du personnel et du bassin d'écoulement, à l'été.

A ce jour, les étapes les plus contraignantes du chantier sont donc passées. La Fondation ACTION ENFANCE et CAREIT Promotion tiennent à remercier les riverains et l'équipe municipale de Boissettes pour leur tolérante vigilance et leur soutien au projet.

Julie Basset Action Enfance



VIE CULTURELLE



Photo Oriane Podevin

Le samedi 29 juin, une séance de cinéma en plein air était prévue dans le parc communal de Boissettes en partenariat avec Boissise-la-Bertrand et la CAMVS.

Cette saison, 15 projections ont été organisées sur le territoire de l'AGGLO.

En début d'après-midi, la météo en ayant décidé autrement, le repli s'est imposé dans la salle L'Ecole et une nouvelle organisation a été mise en place rapidement, grâce à la réactivité et le dynamisme des organisateurs et bénévoles.

La pluie n'a pas arrêté les 80 personnes qui se sont déplacées pour cette soirée.

Le Food truck « La Gastronomie dans la rue » a été tellement apprécié qu'il ne lui est rien resté pour les retardataires !!!

L'ABSL a tenu la buvette avec succès.



Photo Thierry Segura

Le groupe de musiciens « Runkazz » a réchauffé l'atmosphère. Des membres de l'association de Boissise « As en danse » ont offert une démonstration pour le plus grand plaisir des spectateurs.

A 22h30, le film « L'appel de la forêt » avec Omar Sy et Harrison Ford a été projeté.

Malgré une météo défavorable, on retiendra que cette animation a été un moment festif et chaleureux qui laissera d'excellents souvenirs.



Photo Oriane Podevin

Florence Dechelle

Sécurité Routière

Comme déjà annoncé dans l'édition de juin, trois plateaux surélevés ont été installés pendant l'été aux Uzelles. La signalisation et le marquage au sol sont réalisés.

Un trottoir en béton désactivé a été créé.



Environnement

Rue du Mont aux lièvres, une borne semi-enterrée va venir remplacer les deux containers à verre, dans les semaines à venir.

Action sociale



L'allocation rentrée des classes existe depuis longtemps à Boissettes mais cette année, elle est modifiée.

Afin de redonner un sens à ce dispositif et d'éviter une allocation déshumanisée, elle prend la forme de chèques-cadeau pour les enfants

dont les parents habitent Boissettes.

Avant, il suffisait d'envoyer un RIB et un certificat de scolarité et les familles recevaient un virement bancaire sans que l'on connaisse l'utilisation de cet argent et les enfants concernés.

Les chèques-cadeau seront utilisables dans des commerces de Melun donnant accès aux jeunes Boissettais, de 3 à 18 ans, à des produits culturels ou ludiques. Chaque bénéficiaire recevra cinq chèques « *J'aime ma ville* » de 10 euros.

D'autre part, toujours dans un souci d'humaniser cette démarche, les chèques seront remis *exclusivement en main propre aux bénéficiaires*, lors de la cérémonie des vœux du Maire. Les mineurs devront être accompagnés de leurs parents.

Retenez dès à présent la date pour 2025 : le dimanche 5 janvier. Cela permettra de connaître les enfants mais aussi leurs parents.

D'autre part, l'union des commerçants de Melun (UNICOM) est ravie que l'on s'intéresse aux commerces melunais, montrant ainsi que la solidarité fonctionne entre les communes de l'AGGLO.

Pour en bénéficier, envoyer en mairie avant le 30 novembre : un certificat de scolarité accompagné des renseignements suivants : nom, prénom, date de naissance, adresse, établissement et classe fréquentés.

Urbanisme

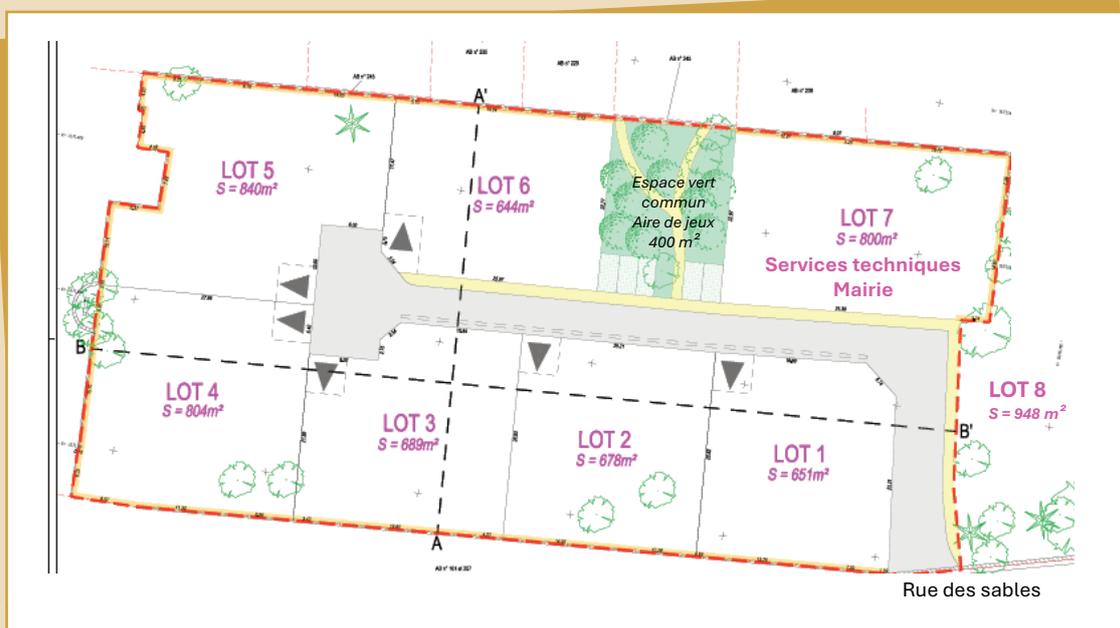
Vous avez très certainement constaté que des travaux de voirie ont eu lieu au coin de la rue des Sables. En effet, un lotissement va voir le jour et comportera :

- 7 lots à bâtir de 644 m² à 948 m² (constructeur libre)
- 1 lot de 800 m² destiné à la construction des services techniques communaux et à l'implantation de deux bornes publiques de recharge de véhicules électriques ou hybrides.

- 1 lot de 400 m² pour la création d'un espace vert commun et d'une aire de jeux pour enfants

Il a donc fallu trouver un nom à l'impasse où les constructions vont sortir de terre.

Nous vous annonçons que le Conseil Municipal a choisi « **Impasse de la Porcelaine** » en référence à la manufacture de faïence et de porcelaine qui existait à Boissettes.



Quoi de neuf aux Fontaines pour cette rentrée 2024-2025 ? ●●●●●●●●●●

L'école des Fontaines accueille de plus en plus d'enfants de la Petite Section au CM2. Cette année, les effectifs montant à 138 dont 46 jeunes Boissettais, une nouvelle classe a été ouverte et aménagée cet été.

C'est ainsi que l'école a ouvert ses portes le 2 septembre avec 6 classes :

- 23 élèves en PS/MS avec Mme Le Morvan
- 25 élèves en PS/GS avec Mme Prifugard
- 23 élèves en GS/CP avec M. Rousselin et Mme Grandjean
- 26 élèves en CP/CE1 avec Mme Gille
- 21 élèves en CE2 avec Mme Doufene
- 20 élèves en CM1/CM2 avec Mme Sebik

Nous félicitons M. Rousselin pour sa nomination à titre définitif au poste de directeur de l'école des Fontaines et nous souhaitons la bienvenue à Mesdames Grandjean, Doufene et Sebik qui se joignent à l'équipe pédagogique de l'école. Très bonne année scolaire à tous !

→ Du sport toute l'année pour les enfants avec « Sport Famille Plaisir »

L'association « Sport Famille Plaisir » qui propose déjà des « Vacances à Thème » sur le site de l'école des Fontaines à chaque période de petites vacances, propose en plus cette année « L'Ecole Multisport » tous les lundis soir de 17h à 18h30 à la Recellerie à Boissise-la-Bertrand.



→ La remise de livres aux 6^{ème}

Vendredi 13 septembre 2024, les mairies de Boissise-la-Bertrand et de Boissettes ont remis aux jeunes collégiens entrés en 6^{ème} « Le grand livre des pourquoi comment ». Un bon livre c'est comme un bon film, il se garde et regarde plusieurs fois. Nous espérons que cette encyclopédie les aidera à mieux comprendre et appréhender le monde qui s'offre à eux.

→ Le Conseil Municipal des Enfants

Après une semaine de campagne auprès des élèves de l'école des Fontaines, les huit candidats au poste de conseillers municipaux ont été élus le vendredi 27 septembre par leurs pairs. Lors du premier conseil municipal des enfants, le mardi 1^{er} octobre, ils ont élu le maire et ses deux adjoints. Dans la foulée, ils ont commencé à travailler sur leur programme de l'année à partir de toutes leurs professions de foi.



Marie Cornet-Vernet



Conseil municipal des Enfants 2024-2025 - De gauche à droite :

1^{er} rang : Milann Trognon, Sally Haj Darwich 1^{ère} adjointe, Mila Linglain Maire, Yaël Kwakye 2^{ème} adjointe

2^{ème} rang : Thierry Segura, Annie Courtier, Magali Szeszak, Annie Sirolli, Tesnim Kosksi, Milane Francineau, Nassim Bendjedda, Marie Cornet-Vernet
Absente Elycia Chang

Histoire de Boissettes

Extrait de la monographie de 1888, épisode 10
(Cote 30Z32 ; Archives départementales de Seine et Marne)

Dans son ensemble, la monographie est très hétérogène tant en contenu rédactionnel qu'en chronologie. Dans sa fin, elle aborde la période de la révolution avec une rédaction bien différente de celle des périodes précédentes. Elle n'aborde pratiquement pas les aspects spécifiques de Boissettes, le texte semble respecter une certaine conformité propre à cette époque bien troublée : 1794.

Plantation d'un arbre de la liberté

« Aujourd'hui 10 pluviose de l'an 2 (1794) de la République française une et indivisible, nous maire, officiers municipaux et membres du Conseil Général de la commune de Boissettes, district de Melun, nous étant assemblés avec les citoyens de ladite commune, nous avons été chercher un peuplier vert dans le jardin du citoyen Fraguier, après en avoir obtenu la permission, et aidés de tous les citoyens de la commune, qui tous en général, se sont empressés de suivre et d'exécuter le décret de la Convention nationale avec toute la joie et l'espérance de vrais patriotes et de bons républicains ; tous les citoyens, après que l'arbre ait été élevé et planté, se mirent à chanter des chansons patriotiques analogues à la plantation dudit arbre, ont tous juré de mourir sur son tronc, plutôt que de permettre et de souffrir qu'il soit porté atteinte à la liberté.

Après ces serments qui ont été faits de l'élan du cœur et tout spontanément, plusieurs citoyens ont fait des discours analogues à ladite plantation, et après plusieurs danses et chants, les citoyens ont fraternisé entre eux et fait un repas frugal, et les jeunes enfants à l'exemple de leurs pères et mères ont planté aussi un arbre vert.

Et nous leur avons donné acte de leur zèle et de leur civisme naissant dans ledit procès-verbal pour encourager cette jeunesse élevée dans le patriotisme et le républicanisme le plus pur. De tout ce que dessus nous avons dressé le présent procès-verbal à Boissettes le jour et an que dessus.

Joncière maire, Lefort officier, Duchemin officier, Legros notable, Dauvergne notable, Bourbier notable et Gomet greffier ».

Note : En 1801, il y aura une autre plantation d'arbre de la liberté, car celui planté en 1794 est « mort par suite de chaleur et sécheresse excessives en 1799 ».

C'est le dernier article concernant l'exploitation de cette monographie.



Xavier Daras

Que fait l'AGGLO pour vous ?



En ce mois de septembre, la CAMVS a été un des partenaires de deux événements majeurs qui ont eu lieu sur son territoire. Une des actions du projet de territoire est, en effet, de développer des événements culturels et sportifs, afin de dynamiser l'attractivité de la région et de favoriser une vie locale grâce à l'évènementiel et aux festivités autour de la Seine

• Le Festival Les Affolantes 7^{ème} édition

Le mercredi 18 septembre, le Festival Les Affolantes, festival de musique et d'arts de rue, gratuit et ouvert à tous, a offert une soirée dans le parc privé du Château de Boissettes. Cet événement culturel, mis en place par l'association JS Evénement, fêtait sa 7^{ème} édition. Après un concert Jazz Manouche avec Aurélien Bouly Trio, les spectateurs ont apprécié la troupe « Aller-Retour Théâtre » dans Les Trois Mousquetaires /Commedia dell'arte.

La dynamique équipe de l'Association Boissettes Sports et Loisirs a tenu une buvette avec succès. Des espaces de restauration étaient également présents : Food truck avec croques monsieur, cuisine réunionnaise, stand de donuts. Il était possible de se régaler avec les chamallows grillés.

Le parc du Château a été aménagé, pour l'occasion, avec un cheminement éclairé, des bottes de paille en guise de sièges, un feu de camp. La vue sur la Seine, la présence de chèvres, de chevaux, et d'ânes sublimaient encore le lieu.

Cet événement a rassemblé des festivaliers de toutes les générations. Environ 500 personnes se sont déplacées pour assister à cette première délocalisation du festival. La météo clémente, l'organisation sans faille, l'ambiance festive et, bien évidemment, la beauté du lieu ont permis de passer une soirée mémorable et appréciée de tous. Les derniers festivaliers ont quitté les lieux tard dans la nuit, après avoir écouté de la musique près du feu de camp ou dansé.

Nous remercions les organisateurs, les nombreux bénévoles et bien sûr M et Mme Lamarre qui ont autorisé l'accès au parc du Château de Boissettes et permis ainsi à ce festival de s'étendre au-delà de Melun.

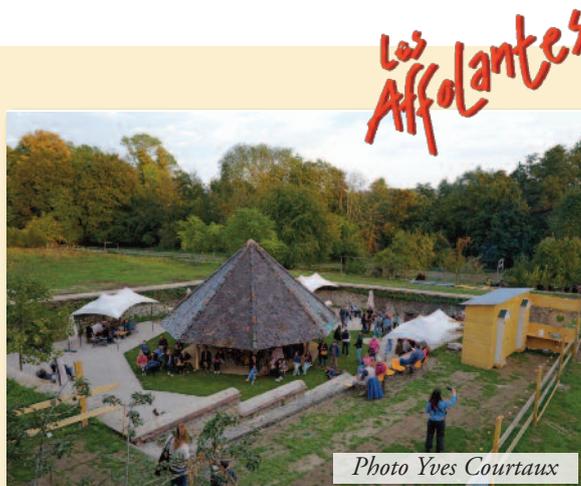


Photo Yves Courtaux



Photo Yves Courtaux

• La Rando du Val de Seine

Trait d'union entre les communes de l'AGGLO, la Seine a été célébrée lors de la première édition de la Rando du Val de Seine qui a eu lieu le dimanche 29 septembre.

Le Coderando 77 était partenaire de cette manifestation. Trois boucles étaient proposées pour partir à la découverte du patrimoine naturel et historique de Melun Val de Seine. La boucle « famille » de 7 kms avec une balade contée ; les boucles « randonnée » de 17 kms et 25 kms avec un quiz en lien avec les panneaux d'information présents le long des parcours.

Cette randonnée a été l'occasion de rencontrer les acteurs qui font la richesse de notre territoire. L'office de tourisme de Melun Val de Seine présentait toutes les possibilités de loisirs et d'explorations offertes sur l'AGGLO. Des producteurs locaux et artisans d'art s'étaient déplacés.

Après avoir emprunté la passerelle des Vives Eaux à Boissise la Bertrand, les randonneurs sont passés par Boissettes. Ils ont traversé le village et continué par le chemin des Praillons pour rejoindre Melun. Cette première édition a rencontré un franc succès et a été une véritable réussite.



Photo CAMVS



Photos Pierre-André Perchereau

La deuxième édition de la « **Traversée de Boissettes en véhicules insolites** » organisée samedi 15 juin après-midi avec le soutien logistique de la commune a réjoui de nombreux amateurs : ils ont pu admirer l'exposition de motos et autres deux-roues à moteur et profiter d'un ou plusieurs tours gracieux en véhicules inattendus : tracteur, cabintruck, Combi Volkswagen, Porsche, Cadillac Eldorado, Buick, Jaguar, Mustang, Donkervoort... sans oublier la charrette fleurie et tractée qui a remporté un franc succès auprès des enfants notamment, buvette et gâteaux permettant de reprendre des forces entre chaque tour ! Merci au Mobisolex du Lys et aux chauffeurs tous bénévoles.



Gagnants du tournoi
Cédric et Franck



Gagnants de la consolante
Léa et Bernard

Tournoi de pétanque déplacé et prolongé

Initialement prévu le samedi mais décalé au dimanche 23 juin en raison du mauvais temps, le concours a cependant réuni 18 boulistes déterminés.

À l'issue de la compétition, joueurs, amis et supporters ont prolongé la rencontre par un apéritif dînatoire jusqu'à la tombée du jour.

La fête champêtre, une tradition qui a du bon !



Rien de tel qu'un agréable punch préparé par Romain et un buffet de verrines, petits feuilletés et autres délices maison pour faciliter les retrouvailles et accueillir les nouveaux participants. Le retour du beau temps a permis de servir le repas en extérieur aux 86 convives, grands et petits.



Photo Pierre-André Perchereau

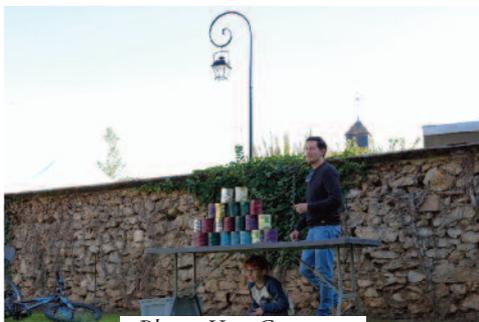
Pour clore ce moment chaleureux, Pit et Cyrille ont animé avec brio la tombola qui a fait beaucoup d'heureux grâce à des donateurs privés et aux professionnels ci-dessous :

Kärcher (C.C. Boissénart), La Brasserie des Grottes (Boissise-La-Bertrand), COV Forme Vitalité (Vert-Saint-Denis), Face in Beauty (Boissise-le-Roi), Kitsune (Boissettes), L'instant Marina Coiffure (Pringy), Pharmacie du Val de Seine (Le Mée), Des Lis Chocolat (Melun), Librairie de l'Escalier (Melun), La Cueillette de Voisenon, Yves Rocher (Melun).

À signaler, hors tradition pour le coup, le gros lot offert par l'ABSL - Un dîner pour deux personnes au restaurant "le Panoramique" de l'hippodrome de Vincennes accompagné d'une enveloppe pour parier... sur le bon cheval !

De nouveaux bénévoles se sont joints à celles et ceux qui traditionnellement aident les 12 de l'ABSL à l'organisation et au bon déroulement de la journée : Grand merci à tous et toutes.

Franceline Adt-Guilbert, secrétaire de l'ABSL



Photos Yves Courtaux



SEINE – SAINE

ASSOCIATION DES RIVERAINS DE BOISSETTES ET DES COMMUNES DE MELUN VAL DE SEINE

Communiqué Lors du Conseil d'administration du 9 août 2024 le président, Pascal Guilbert, rappelle qu'il est démissionnaire pour raisons de santé, sans candidature à sa succession puisque l'association est en sommeil depuis fin 2018, aucun renouvellement d'adhésion n'ayant eu lieu et aucune Assemblée générale n'ayant pu être convoquée.

Il souligne que les raisons de ce désintérêt sont connues : les municipalités riveraines du bassin de vitesse — en premier lieu Boissettes et Dammarie les lys — ont progressivement pris en charge, sous la pression de SEINE-SAINE, le principal objet de notre association (Art. 5 des Statuts) : " *protéger et défendre l'environnement, en particulier la Seine et ses rives, faire respecter la réglementation existante, tant de la navigation sur la Seine que des activités sur ses rives et de la faire évoluer afin de garantir la tranquillité (notamment le droit au silence) des riverains et des usagers, habitants promeneurs ou pêcheurs.*" De fait, les nuisances générées par la circulation des jets-skis, totalement

disparues pendant les confinements ont été ensuite progressivement régulées ; et l'engagement en juin 2021 du Maire de Boissettes de garantir notre droit au silence et au repos a concrétisé le transfert de responsabilités de notre association vers l'autorité municipale. Constatant que notre Association est désormais sans objet principal et sans adhérents, le Président démissionnaire propose au Conseil de prononcer la dissolution de celle-ci en agissant conformément à l'Art. 3 des statuts.

Il propose également — en référence aux buts essentiels de toute association : la solidarité et l'entraide — de transmettre les actifs de SEINE-SAINE à l'association ABSL (Association Boissettes Sports et Loisirs). Ces deux propositions sont acceptées à l'unanimité : le Conseil **prononce la dissolution de SEINE-SAINE** et décide que le solde du CCP de l'association soit 2395,60 € sera versé au compte de l'ABSL (Association Boissettes Sports et Loisirs) après déduction des frais d'annonce légale.

Boissettes en scène



La nouvelle saison de « Boissettes en scène » a commencé le vendredi 4 octobre à 19h avec un concert du Quatuor Caliente (piano, violon, contrebasse, bandonéon) autour du Tango.

Le samedi 23 novembre à 19h, nous retrouverons Thomas Duran violoncelliste avec Guillaume Chilleme violoniste et Nicolas Mallarte pianiste dans un programme Schubert (Sonate Arpeggione pour violon et violoncelle et trio n°2).

Enfin, le samedi 14 décembre à 19h, Stéphanie Bellenger soprano et Sébastien Mongrand pianiste nous offriront l'intégrale des mélodies de Duparc.

La saison de concerts du printemps sera annoncée au début de 2025.

D'ores et déjà nous pouvons vous annoncer la prochaine master class qui sera donnée par le grand chanteur basse français Nicolas COURJAL du 28 avril au 3 mai.

Toutes ces activités sont bien sûr ouvertes à tous.

Les réservations peuvent se faire sur le site de l'Association : <https://boissettesenscene.s2.yapla.com/fr>

Thierry Fouquet, directeur artistique de Boissettes en scène

Promotion de la Master class juillet 2024



Club nautique Un Club de Voile dynamique à Boissettes

Le Club Nautique des Praillons, situé chemin des Praillons à Boissettes, est un club de voile très dynamique qui ne cesse de croître et d'attirer de nouveaux membres passionnés. Cette année, le club a organisé une journée portes ouvertes qui a rencontré un franc succès. De nombreuses personnes sont venues découvrir la voile sur la Seine, notamment des habitants de Boissettes, curieux de s'initier à ce sport nautique. Le 1^{er} septembre, le Club Nautique a organisé la régata départementale. Cet événement a rassemblé une vingtaine de bateaux, promettant une compétition intense et passionnante. De nombreux clubs de l'Île-de-France et de la Seine-et-Marne étaient présents pour cette régata, offrant ainsi un spectacle nautique de haut niveau. Tout le monde est le bienvenu pour venir assister à nos compétitions et encourager les participants. C'est une excellente occasion de découvrir l'ambiance conviviale et l'esprit sportif qui règnent au sein de notre club.

Nous tenons également à mettre en lumière l'arrivée d'un nouvel adhérent qui réside à Boissettes. Inscrit cette année, il semble être une recrue prometteuse, passionnée de voile et prête à s'investir pleinement dans les activités du club. Enfin, nous souhaitons exprimer notre profonde gratitude à la commune de Boissettes pour son soutien constant dans toutes nos démarches. Grâce à leur aide précieuse, notre club de voile continue d'être très dynamique et de prospérer.

Rejoignez-nous et venez partager avec nous la passion de la voile !



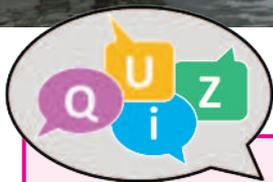


⇒ Le guide des professionnels

• Le Port de Boissettes/Port Saint-Jacques
Boissettes a la chance d'avoir, sur son territoire, un port de plaisance privé pouvant accueillir des bateaux jusqu'à 8 mètres. Nous vous présentons ses activités.

- Location d'anneaux au mois.
- Bassin de vitesse à 2 minutes en Aval.
- Hangar pour hivernage bateaux.
- Parking pour voitures et remorques.

Les tarifs vous seront communiqués sur demande :
M Marquet - 40 chemin des Praillons - 77350 Boissettes
mail : portdeboissettes77@gmail.com



• Réponse au QUIZ N° 1 à propos de la circulation dans le centre du village : « Comment un habitant de Boissettes provoque-t-il une diminution de la circulation automobile dans le village (Départementale 39E) sans en référer aux autorités administratives ou à la mairie ? Un indice : c'est seulement dans le sens ouest/est »

Jusqu'en septembre 2023, Google Maps indiquait aux automobilistes de prendre le chemin des Praillons pour aller à Melun. Comme cette partie du chemin des Praillons est

interdite à la circulation automobile, c'est une erreur d'actualisation de Google. Elle gêne les automobilistes et provoque un surcroît de trafic dans le village.

Un habitant de Boissettes a donc envoyé une demande de correction sur l'application Google Maps afin d'éviter le chemin des Praillons (et donc Boissettes) pour aller de Paris ou de Ponthierry à Melun.

La réponse est arrivée trois mois après la demande : « La modification que vous avez apportée (chem. des Praillons) a été publiée. Merci de participer à l'amélioration de Google Maps... ».

Et depuis septembre 2023, il y a un trafic moindre dans Boissettes.



• QUIZ N°2 : Qui s'y frotte s'y pique

Dans quelle rue de Boissettes peut-on trouver une propriété dont la décoration du portail principal est agrémentée d'artichauts métalliques dont la fonction est à la fois défensive et décorative ?



Un indice :

Ces artichauts (terme technique d'architecture) sont aussi nommés « chardons »

Réponse dans le prochain numéro en février 2025.

Bloc Notes

Crêpes aux épinards, la recette que vos enfants vont aimer.

Il n'est pas toujours facile de faire manger des légumes aux enfants ; nous vous proposons donc une recette qui fonctionne bien.

Ingrédients pour une quinzaine de crêpes, taille pancake :
250 g farine, 3 œufs, 100 g épinards, 250 ml de lait,
200 ml d'eau, 2 cuillerées à soupe d'huile, 1 pincée de sel.

Mixer les épinards crus avec le lait et l'eau
Ajouter les œufs, l'huile et le sel, mixer à nouveau.
Incorporer la farine ; mixer et laisser reposer 30 minutes.
Les cuire puis les garnir avec du fromage, du jambon... Bon appétit !!!



Etat civil

Mariage :

Alexandra Cassard et Pierre-Axel Diederichs : le 30 août 2024 à Boissettes

Naissance :

Nora MONDUC : le 20 juin 2024 à Melun

Les informations relatives à l'état civil sont diffusées avec l'accord écrit des personnes concernées.